VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

JOLI COTTAGE SIMPLE RETIRE DE LA BANQUETTE

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT,

No 2526 Palmyre,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

JEUDI, LE 21 OCTOBRE, 1909, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, No 311 RUE BARONNE.

Mme Ruth Herbert, Femme de Charles Spicer, et al., vs les Mineurs Smith.

No 90,619 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION "B"

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 806 rue Perdido (rez-de-chaussée)—JEUDI, le 21 octobre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement final et rendu en Cour ouverte le 2 septembre 1909 et lu et signé en Cour ouverte le 10 septembre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la propriété ci-après décrites, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 5, borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre, désigné par le No 8, sur un plan dressé par A. D. Hémécourt, ancien voyer, le 16 juillet 1883, déposé en l'étude de P. C. Cavaroc, ancien notaire en cette ville par acte passé du 10 octobre 1853, et par le même numéro d'une copie de plan dressé par Arthur de Armas, voyer, du 7 mars 1870, ledit lot mesurant en mesure américaine 27 pieds 4 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple couvert en ardoises, retiré en arrière d'un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, vestibule, galerie, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., et portant le numéro municipal 2526 rue Palmyre.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, et les frais de l'acte de vente pardevant Jno Watt Duffy, notaire; l'acquéreur ne prendra possession du lover que de la date de la signature de l'acte de vente et déposera avec l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur

Ed. J. Tallburger, Fred Andry, avocats.
21 sept—21 26—oct 5 10 17 18 19 20 21

Par Miltenberger & Hincks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE DE

Propriétés de Choix Bien Situées et Rémunératives

—DANS LES—

SECOND ET CINQUIEME DISTRICTS.

Nos. 732-734-738 RUE ST-LOUIS.

—ET—

Nos. 439-441 RUE SEGUIN.

SUCCESSION DE BONAVENTURE BERAUD.

No 88,283—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Ernest Miltenberger, Jr., Encanteur—Bureau No 235 rue Baronne.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, LE 7 OCTOBRE 1909, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, l'Ilet No 63 borné par les rues Royale, St Louis, Bourbon et Conti; lequel lot mesure soixante neuf pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade à la rue St-Louis de soixante-dix pieds tout en mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdites bâtisses étant désignées par les numéros municipaux 732-738 de rue St Louis étant la même propriété acquise par ledit Bonaventure Beraud par achat de Mme Aglaé Watrigant comme il est démontré par un acte passé pardevant Charles T. Somat, notaire en cette ville, le 17 juin 1874, enregistré en le Bureau des Transferts, en cette dite ville, dans le livre 105, folio 382. Les améliorations comprennent la résidence à deux étages et la bâtisse à trois étages de l'encaisseur, occupée comme une buvette, et aussi par la Southern Branch de la Star Lubricating Oil Co. Les dites bâtisses sont louées à bail à raison de $135 par mois. Les baux expirant le 30 septembre 1910.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendant, situé dans le faubourg Davargne, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à Algier, maintenant le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No Bois dans l'Ilet No 7 (autrefois l'Ilet No 21), compris dans les rues Seguin, Alix et Bouny et l'avenue Pelican (autrefois la rue Peter), d'après un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1844, et déposé en l'étude de Henry Paul Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No 22 du livre plane No 4, lot lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Seguin et Alix et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Seguin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Alix, les bâtisses sur ledit terrain étant désignées par le numéro municipal 439 rue Seguin, étant la même propriété que ledit Bonaventure Beraud a acquise par achat de Mme Alice Kessler comme il est démontré par un acte daté du 13 février 1907, passé pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts en cette dite ville, dans le livre 212, folio 503. Les améliorations consistent en la bâtisse à un étage avec bâtisse en bois dans le fond ayant deux étages, occupée comme résidence et magasin. La bâtisse est louée $25 par mois sans bail.

CONDITIONS—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes d'Etat de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur doit déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication; pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer au tiers comptant et la balance du prix en deux paiements, parcels égales représentées par billets à recevoir, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de sept pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement, l'acquéreur devant se faire responsable pour payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou n'importe quelle part de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer les polices d'assurances au porteur dudit billet ou desdits billets jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et paiement desdits billets et intérêt, ainsi que les frais d'avocats et les primes d'assurance, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer les baux sur les propriétés Nos 732-738 rue St-Louis. L'acte de vente devant être passé pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire à la Nouvelle-Orléans Lne.

ERNEST MILTENBERGER JR.
Encanteur.

Miltenberger et Hincks, 235 rue Baronne.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats.
5 sept—5 12 19 26—oct 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Steve Cain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,605—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Ann Cain exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Jno Q. Flynn, avocat.
25 sept—26—oct 1 5

Succession de Mary Jane Metcalf veuve de Henry Lancaster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 90,720 — Division D—Attendu que Margaret Metcalf, épouse de John Bartholomew, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Jane Metcalf, veuve de Henry Lancaster décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. Stewart, avocat.
24 sept—24 28—oct 3

Succession de Mme Barbara Guerrer veuve par premier mariage de James Doyle et veuve par second mariage de Jean Baptiste.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 89,934—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Rev. Louis Vaccaro, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Oscar Schriber, avocat.
22 sept—22 26—oct 1

VENTES A D'ENCAN.

Freed & Co.

Succession de Edward G. Spencer.

No 90,209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div A

La Résidence Simple à deux Etages en Bois,

No 2922 Rue N. Rampart,

Entre les Rues Press et Montégut.

A l'encan, MERCREDI, le 27 octobre 1909 à midi.

PAR FREED & CIE—A. A. Freed, Encanteur, à notre bureau, 838 rue Gravier.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. A., dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite—

Un certain terrain, lot de terre ou portion de terre ensemble savoir: toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Rampart, Bourgogne et Press, désigné comme lot No 1, sur un plan dressé par J. A. Gaux, daté du 9 mai 1841 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, quarante quatre pieds huit pouces de face à la rue Rampart sur trente et un pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et l'en de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, avec 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être livrée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1909 et de prendre possession des loyers de la date du passage de l'acte. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

James O'Connor, Stafford & Lambert, avocats pour l'Exécuteur.
26 sept—26—oct 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE
TERRAIN POUR BATIR, RUE GAYOSO

Succession de Sylvia Harris, épouse de Coles Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division E.—No 84,560

A l'encan le 6 octobre 1909.

PAR A. A. FREED, encanteur, à midi, à notre bureau, 838 rue Gravier, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1909 par l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 628, borné par la rue Gravier, l'avenue Tulane, les rues Gayoso et Dupré, lequel lot de terre est désigné par le No 12 et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Gayoso sur 114 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent au moment de la vente; l'acte de vente pardevant Rolla H. Tichenor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FREED & CO., 838 rue Gravier
7 sept—7 12 19 26—oct 3 6

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX SPLENDIDES CARREES DE TERRE
Rues Général Taylor, Berlin, Rocheblave et Dorgenois.

Et avenue Cadiz, rues Lamanche, Derbigny et Solidelle.

Succession de Mme A. E. Kuebel.

No 88,731—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 19 octobre 1909, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le splendide carré de terre situé dans le Sixième District de cette ville, et borné par les rues Général Taylor, Berlin, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 300 pieds de face rue Rocheblave, 287 pieds 5 pouces 7 lignes de façade rue Berlin, 270 pieds 8 pouces 4 lignes, plus ou moins, de façade rue Dorgenois, environ 65 pieds six pouces sur une première ligne faisant face à la rue Général Taylor, de là, sur une ligne oblique le long de la rue Général Taylor, au coin de la rue Dorgenois, 224 pieds 9 pouces 1 ligne étant la même propriété décrite en détail dans l'acte de vente à Joseph Kuebel, passé pardevant A. Hero Jr, notaire, le 26 mars 1903, étant une vente des héritiers de C. W. Sterry.

Cette propriété est accessible par la ligne de chemin de fer de l'avenue Napoléon, et est située dans une partie de la ville qui s'améliore rapidement.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 816 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 14 avril 1870 et déposé parmi les registres de A. Ducatel, notaire, comme plan No 59 du livre des plans No 7, borné par les rues Derbigny, Solidelle, l'avenue Cadiz et la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) composé de vingt-deux lots, numéro de 1 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Cadiz et la rue Derbigny et mesurant trente-et-un pieds de face à l'avenue Cadiz sur cent quarante pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny. Les lots 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente-et-un pieds deux lignes de face à l'avenue Cadiz sur cent quarante pieds six pouces de profondeur; le lot 11 formant l'encoignure de la rue Solidelle. Les lots 12 à 21 inclusivement mesurant trente et un pieds et deux lignes de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) sur cent quarante pieds six pouces de profondeur, le lot 12 formant l'encoignure de la rue Solidelle, et le lot 22 formant l'encoignure de la rue Derbigny, trente et un pieds de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) étant plus particulièrement décrite en l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 20 juin 1908, de E. Cuiotta à Jos. Kuebel.

Une occasion pour spéculation ou placement, certain de s'améliorer.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 audessus et en plus du prix d'achat, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 sept—15 19 26—oct 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frank Goothye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 90,859—Division D—Attendu que Mme Wilhelmina Fried, veuve de feu Frank Goothye, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Goothye, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schriber, avocat.
22 sept—22 26—oct 1

Succession de Mme Catherine Heidenheim.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 90,154 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par G. Ad. Blaiser, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Beck, Walshe & Beck, avocats.
25 sept—25 29—oct 4

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION MARCHANDS.

Un chargement de fragments de fer consistant de 51800 livres net.

A l'Encan, LUNDI, le 27 Septembre, à 10 heures a. m.,

A la Station de la rue Ste-Anne, vis-à-vis de la Place Jackson.

Ex Car 86066.

PAR W. H. FITZPATRICK & HARRY W. FITZPATRICK, Encanteurs—En vertu des actes 124 de 1890 et 167 de 1908. Par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. B. Co & L. W. Railway.

Conditions—Comptant.
16 sept—16 19 26 27

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Maumbourg et de Marie Mouton, son épouse.

No 89,467—Cour Civile de District.

JEUDI, le 7 octobre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre daté et signé le 3 septembre 1909.

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1560, borné par les rues Mairepas, Florida, Savage et Des Muriers ou Swamp et mesurant trente deux pieds de face à la rue Maurepas sur quarante-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de Tanesse voyer, du 5 juin 1869 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier notaire, et déposer 10 pour cent du prix avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
5 sept—5 12 19 26—oct 3 7

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON TERRAIN POUR BATIR

Rue Bellecastle entre les rues Constance et Magnain, dans l'ilet borné par la rue Valmont.

Succession de Mme Rachel Beauford ou Buford—No 90,048—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E

PAR KENNEDY & AIREY—E. J. Kennedy, Encanteur—MERCREDI le 29 septembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté du 24 août 1909, pour le compte de la succession de Mme Rachel Beauford ou Buford, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 25 borné par les rues Bellecastle, Valmont, Constance et Magnain, ledit lot est désigné par le No 8 d'après un plan dressé par William Forstyoyer, et déposé en l'étude de C. C. Ladmyers, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Bellecastle sur quatre-vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Boyd Grimage, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1909 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

G. G. Kronenberger, avocat
29 août—29—sept 5 12 19 26 29

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MME MAGDALENA MEDARIS—No 87,046—Cour Civile de District, Division E.

Trois terrains désirables,

Troisième District, rue Mazant entre les rues Rempart et St Claude.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté et signé en cour ouverte le 4 août 1909, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 21 octobre 1909, la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Rampart, France, St Claude et Mazant, désigné par les lettres S. T. et U d'après un devis de voyer dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 7 octobre 1908 annexé à un inventaire pris par Wm V. Seeber, notaire le 17 septembre 1908, d'après cela lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Mazant sur la même la gueur dans le fond, et par une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 88 pieds 6 pouces, et lesdits lots sont composés des lots 12, 13 et 14 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, daté du 20 mai 1838, déposé en l'étude de Octave De Armas, ancien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, payable en un ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les actes devant contenir les clauses de non aliénation et la vente sans estimation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour l'année 1909 et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de la vente au moment de l'adjudication, et les actes de vente de vant être pardevant Wm V. Seeber, notaire, aux frais de l'acquéreur.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 33d rue Carondelet

A. J. Rossi, avocat pour la demanderesse.
Zengel, Thomas & Buthon, avocats pour la 3rd Dist. Savings Bank & Trust Co., intrice pour le mineur.
19 sept—19 26—oct 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH MORGAN.

No 90,367—Cour Civile de District Div. C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable E. D. King, juge agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, maintenant absent en congé, je vendrai sur les lieux, No 2809 rue Dumaine, meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré avec l'encanteur soussigné.

LUNDI, 27 septembre 1909, à 11 heures A.M.

Je vendrai aussi les effets divers suivants, aux Rigolets, Lne.

MERCREDI, le 29 septembre 1909 à 11 heures A. M.: cash Register, huit chaises, meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 33 rue Carondelet.

Wm V. Seeber avocat.
15 sept—15 19 26

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boîte 113, Nouvelle Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Unorato.

Annonce judiciaire—Mme Amelia T. Stewart, tutrice naturelle de Edwin J. Stewart vs Benjamin Crump, Jr., tuteur dativ de Gladys Stewart, No 89,903. Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Résidence double en briques à trois étages, Nos 617 et 621 rue St-Joseph, à l'encan à midi, JEUDI le 7 octobre 1909—En vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Mme Amelia T. Stewart tutrice naturelle de Edwin J. Stewart vs Benjamin Crump, Jr., tuteur dativ de Gladys Stewart, poester No 89,903, ledit jugement rendu en cour ouverte le deuxième jour de septembre 1909 et signé le 2 septembre 1909, et ledit ordre étant adressé à J. L. Unorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI 7 octobre 1909, la propriété ci-après décrite, comme suit:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, St Joseph, Julie et St Charles, désigné par les lettres "F" et "G" sur un plan dressé par Hunter Stewart, voyer daté du 1er mai 1888. Un devis certifié de cela est annexé à un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 février 1891 mesurant comme suit: Le lot "F" mesurant 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 66 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles et est contigu au lot "G". Le lot "G" mesurant 22 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 66 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot "G" ayant l'usage d'une allée sur son côté le plus près de la rue St Charles 5 pieds 7 pouces 4 lignes en largeur s'ouvrant en la rue St Joseph. Les bâtisses sur ces dits lots, portant les numéros municipaux 171 et 173 (nouveaux numéros 617 et 621) rue St Joseph.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, avec billets portant huit pour cent d'intérêt par an sur un quart de la portion du crédit, et sept pour cent par an d'intérêt sur trois quarts de la portion du crédit, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Alphonse T. Cuneo notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 (ne portant aucun intérêt) au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Charles.

5 sept—5 12 19 26—oct 3 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gottlieb Brocture vs Mme A. Gerans et al.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34,282—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division C, Joseph Riley, défendeur en cette affaire, je procéderai de vendre à l'enchère publique en face de la porte de la maison de Cour No 320 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 octobre 1909, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District dans l'ilet borné par les rues Howard, 2nd Liberté Washington et Sixième, ilet 323, ledit lot mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Howard sur 190 pieds 6 pouces de profondeur, désigné par le No municipal 2842 rue Howard. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—H. W. Robinson avocat pour le demandeur.
15 sept—15 19 26—oct 3 10 16

Joseph Reteau vs Alfred Smith.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 40,402—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 5 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions, comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Scott E. Beer avocat pour le demandeur.
24 sept—24 30—oct 5

Charles Dittmar vs Mlle Ella V. Raynal.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 40,459—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 2700 rue Magnolia, entre les rues Sixième et Septième, dans le Quatrième District de cette ville, le MARDI, 5 octobre 1909, 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 2 Lampes, 2 Miroirs, 1 Banc, 1 Bobée, 1 Commode, 1 Paire de Rideaux, 1 Tapis Conduit, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
24 sept—24 30—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Delphus vs John Bridges, aussi connu comme Frank ou Francis Bridges.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 38,179—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de l'entrée principale de la Maison de Cour, No 320 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 28 septembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No— borné par les rues Philip, Première, Clara et Willow, désigné par le No 16, et mesurant 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face sur la rue Philip sur 91 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.
24 août—24 31—sept 6 13 20 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 90,851—Division E—Attendu que Mme Cecilia Alexander, veuve de feu Joseph Lewis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Lewis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbeau, avocat.
23 sept—23 27—oct 2

Succession de Mme Wilhelmina Bieker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 90,941—Division E—Attendu que Mme Wilhelmina Bieker Woodville, épouse de John Alcorn Woodville, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Wilhelmina Bieker; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Woodville et Woodville, avocats.
23 sept—23 27—oct 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un intérêt, etc., dans une succession de valeur.

James B. Begg vs Robert J. Maloney et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 89,006—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 octobre 1909 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Robert J. Maloney, en et à la succession de sa mère, intitulée succession de Mme Elizabeth C. Herbst, épouse de James H. Maloney, No 90,480 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, son intérêt étant un septième de ladite succession, comme un tout de un des sept héritiers de sa mère.

L'inventaire pris par Meyer B. Dreyfous, notaire le 3 septembre 1909, enregistré le 16 septembre 1909. No 90,480—Succession de Mme Elizabeth C. Herbst. Argent en banque $9 903.06.

Meubles et mobiliers au domicile de la défunte No 1720 rue Constantinople Nouvelle Orléans, $271.00. 13 actions du Stock de la Lafayette Fire Ins Co $26.00; dix actions du stock de la Hibernia Bank & Trust Co à $525 par actions, $5 250.00.

100 actions communes du Stock N. O. Railways & Light Co. $1 950.

1 0 actions de Stock N. O. Land Company, $2 970.

1 billet de Mme Andrews $3 825.13

Réclamation en le procès de James H. Maloney vs Maison Blanche, $2 000.

Procès Joe H. Maloney vs Mme H. Schwartz $13 500.

1° Un terrain borné par les rues Camp, Julie, St Charles et St Joseph ayant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue Camp, sur les rues Julie et St Joseph sur 173 pieds de profondeur, lots enregistré dans le livre 119 folio 187, $5 000.

2° Une moitié indivise de 3 terrains A, B, C sur un devis annexé à un acte d'achat, 11 avril 1